

<https://hurlevent-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article835>



LYCÉE PROFESSIONNEL
LE HURLE-VENT

IFPRA
INSTITUT FRANÇAIS
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ROUEN

Informations sur le télépaiement des factures de cantine

- INFOS PRATIQUES - Demi-Pension - Internat -



Date de mise en ligne : mardi 24 mai 2022

Copyright © Lycée Le Hurle-Vent - Tous droits réservés

Vous trouverez, ci-dessous, le document de présentation aux familles de la mise en place du télépaiement des factures de cantine pour les élèves demi-pensionnaires ou internes du lycée. Ce système de paiement a plusieurs avantages pour les familles : confort, visibilité, souplesse, sécurité et pour le lycée : gain de temps, sécurisation des flux financiers. Le télépaiement a pour vocation de remplacer le chèque bancaire et ses risques liés au délais de traitement, oubli, envoi postal, coût, etc...

LE TELEPAIEMENT AU LYCEE

1. Présentation générale



2. Connexion sur TéléServices, interface pour suivre vos factures

3. Trois onglets à exploiter dans TéléServices

4. Le paiement en ligne avec TIPI

